Université du Québec en Outaouais

Sous-commission des études

Procès-verbal

Quarante et deuxième réunion
Université du Québec en Outaouais,
tenue le mercredi 31 janvier 2007,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

Confirmé le 14 mars 2007

Procès-verbal de la quarante deuxième réunion de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 31 janvier à 9 h 30, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Toussaint Fortin Doyen des études par intérim	X	
Membres		
Gilbert, Luce Chargée de cours, Études langagières	X	
Lemay, Sylvain Professeur, École multidisciplinaire de l'image		X
Lussier, Madeleine Professeure, Sciences comptables	X	
Gosselin, Éric Professeur, Relations industrielles	X	
Saint-Pierre, Chantal Professeure, Sciences infirmières	X	
Charbonneau, Alain Professeur, Informatique	X	
Charbonneau, Alain Professeur, Informatique	X	
Bédard, René Chargé de cours, Éducation	X	
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire	X	
Larouche, Hélène Directrice, Service de la bibliothèque	X	
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X	
Invités – invitées		
Plouffe, Julie Agente de recherche Décanat des études	X	
Paquet, Renaud Professeur, Relations industrielles	X	
Secrétaire		
LeSieur, Lucie Secrétaire de direction, Décanat des études	X	

LE PRÉSIDENT DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES (SCÉ), M. TOUSSAINT FORTIN, DOYEN DES ÉTUDES PAR INTÉRIM, CONSTATE LE QUORUM ET DÉCLARE L'ASSEMBLÉE OUVERTE À 9 H 30.

PROCÈS-VERBAL

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de la SCÉ souhaite la bienvenue à tous. Plusieurs nouveaux membres et observateurs se joignent à la SCÉ dont M. Éric Gosselin, professeur en relations industrielles en remplacement de M. Renaud Paquet, M. Robert Bondaz, registraire en remplacement de M. Luc Maurice et Mme Hélène Larouche, directrice de la bibliothèque en remplacement de M. Pierre Tessier.

De plus, Mme Lucie Chénier, coordonnatrice au Décanat des études, assistera dorénavant aux réunions à titre d'observatrice.

Il est proposé par M. René Bédard et appuyé par Mme Madeleine Lussier que l'ordre du jour soit adopté tel que discuté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA QUARANTE ET UNIÈME RÉUNION DE LA SCÉ

Une note doit être ajoutée au procès-verbal à l'effet que M. Alain Charbonneau a quitté la rencontrer à la fin de la discussion portant sur le document « Cadre de réflexion sur les pratiques d'évaluation et de notation à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) » vers 11 heures.

Sur la proposition de madame Madeleine Lussier appuyée par madame Luce Gilbert, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

<u>Programme de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes</u>
On informe les membres que la CÉ a statué que deux des cours prévus au programme, soit un cours en didactique et un en andragogie, relèveront du département des sciences de l'éducation. Les autres cours de ce programme seront rattachés au département d'études langagières.

<u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique des télécommunications</u> (3419)
Le projet de suspension des admissions sera présenté à la prochaine réunion de la Commission des études.

<u>Cadre de réflexion sur les pratiques d'évaluation et de notation</u>
Les recommandations proposées par la SCÉ ont été transmises au vice-recteur de l'enseignement et de la recherche par le doyen des études. Le président de la SCÉ fait lecture de la lettre rédigée à cet effet, date du 13 décembre 2006, qui expose les discussions de la SCÉ.

<u>Projet de mise à jour du calendrier octennal</u>
Le document révisé tenant compte des observations de la SCÉ a été acheminé aux membres à la fin du mois de janvier. On s'interroge sur les raison qui ont retardé la présentation du projet à la Commission des études. Le président s'engage à déposer le projet de mise à jour à la prochaine réunion de la CÉ en février prochain.

Le président de la SCÉ avise les membres que la priorité, durant son mandat, sera accordée, au cours des prochaines semaines, au dossier de l'agrément des programmes en éducation et à l'évaluation du baccalauréat en psychologie.

Le travail portant sur l'agrément en éducation sera exécuté par le module concerné en collaboration avec le département des sciences de l'éducation et des professeurs d'autres départements qui nourrissent ces programmes, tout en comptant sur l'appui de Décanat des études. Un rapport doit être déposé avant le 31 mars 2007. À cette

fin, des comités de programme sont, entre autres, à définir les actions à mettre en place pour donner suite aux recommandations du CAPFE.

Madame Chantal Saint-Pierre se joint à la réunion à 9 h 50.

4. PROJET DE PROGRAMME DE CERTIFICAT EN DROIT DE L'ENTREPRISE ET DU TRAVAIL

Le président de la SCÉ souhaite la bienvenue à monsieur Renaud Paquet, professeur en relations industrielles et à madame Julie Plouffe, agente de recherche au Décanat des études, tous deux invités à présenter ce nouveau programme d'études et à répondre aux demandes de clarifications de la SCÉ.

M. Paquet dépeint les grandes lignes du programme et invite les membres à parcourir le contenu figurant au tableau de la page 18 du document qui résume la structure générale du programme. Ce certificat a été élaboré en vue de répondre d'abord aux besoins d'une clientèle adulte possédant déjà des connaissances approfondies en sciences de la gestion et qui désire un perfectionnement en droit du travail et des entreprises. À cet effet, un sondage a été administré à plus de 200 étudiants et diplômés. Les résultats permettent de justifier des prévisions d'effectifs de l'ordre de plus de 200 étudiants par cours annuellement.

Tous les cours, dont plusieurs sont déjà offerts aux baccalauréats en administration et en relations industrielles, ont été prévus de manière à ce qu'ils puissent être transférables vers un futur baccalauréat en droit, programme d'études planifié dans la cadre du « Développement académique de l'UQO : Horizon 2012 ».

Les membres de la SCÉ accueillent avec grand intérêt l'arrivée de ce projet de programme d'études et se montrent enthousiastes face aux retombées qu'il aura pour l'université et le milieu.

On déplore que le milieu socio-économique n'ait pas été appelé à se prononcer sur l'étude des besoins, ce qui aurait renforcé la démonstration de la pertinence du programme. On constate également l'absence des objectifs spécifiques des cours. On aimerait que les promoteurs précisent explicitement qu'il s'agit d'un programme de perfectionnement.

Malgré ces quelques remarques sur le document de présentation du projet, les membres de la SCÉ s'entendent pour affirmer que ce programme est viable particulièrement dû au fait que plusieurs cours seront partagés par d'autres secteurs.

La période de question permet d'identifier certains éléments de clarification qui permettront de peaufiner la présentation de l'information. Entre autres, on suggère de :

- S'assurer que les étudiants qui suivent les cours dans un profil particulier, s'inscrivent à au moins un cours de trois crédits dans l'autre profil;
- Établir clairement les règles de cheminement des étudiants et revoir la section 5.2 pour apporter les modifications;
- Assurer l'offre d'au moins un des cours du tronc commun à tous les trimestres;
- Considérer l'ajout à court ou à moyen terme d'une ressource professorale dans la perspective du développement d'un programme de baccalauréat en droit;
- Reformuler les conditions d'admission de manière à clarifier les exigences de l'expérience pertinente d'un étudiant admis sur la base adulte;
- Mettre au point le tableau de l'adéquation des activités aux objectifs du programme versus les connaissances/compétences des étudiants admis au programme.

Madame Hélène Larouche, du Service de la bibliothèque, procédera à une vérification de l'information pour sa mise à jour et communiquera avec le Décanat des études pour confirmer les prévisions des ressources à affecter au programme d'études.

5. VARIA

5.1 Documents déposés par courrier électronique

Bilans annuels des programmes d'études et plans d'action 2006-2007.

5.2 Consultation sur le projet de politique linguistique

Les membres de la SCÉ précisent qu'ils se tiendront à la disposition de la CÉ pour étudier ce dossier, le cas échéant.

6. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre est fixée au 14 mars 2007. La séance est levée à 11 h 35.

La secrétaire,

Lucie LeSieur